

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 3 (1919)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

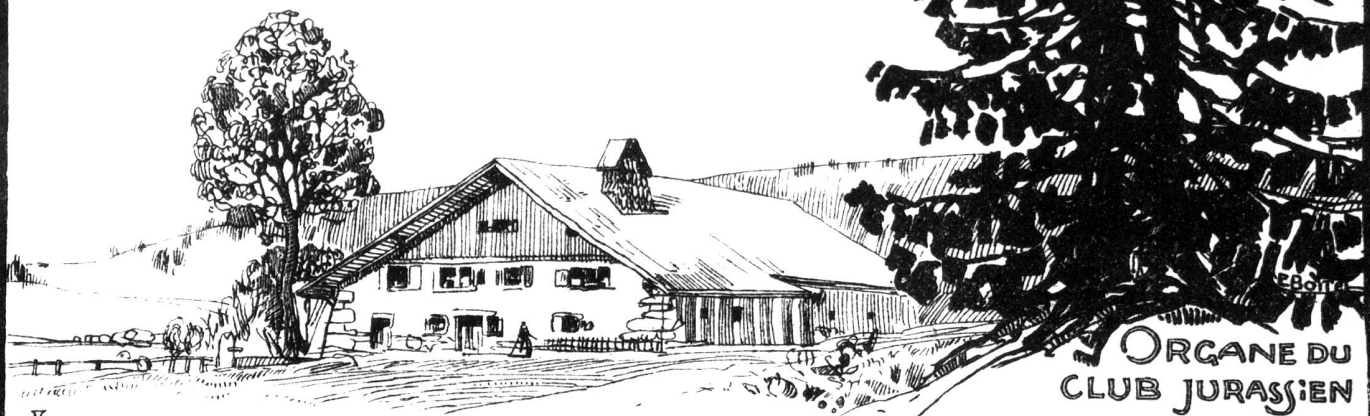
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.
II^E SÉRIE : 2^E ANNÉE. — N° 6.
Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1919.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3. pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

ESSAIS DE SEMIS ET DE PLANTATIONS

DANS LES TRANCHÉES ET REMBLAIS DU FUNICULAIRE LA COUDRE-CHAUMONT

Si, pour d'aucuns, la construction d'un funiculaire escaladant la montagne de Chaumont fut le sujet d'une joie sans mélange à la pensée de pouvoir se faire transporter de Neuchâtel-Ville au sommet chéri des Neuchâtelois, ou, pour d'autres, amateurs de spéculations plus ou moins hasardeuses, et comptant déjà les beaux écus sonnants, grâce à la construction de cette ligne, il n'en est pas moins vrai qu'une partie de la population, peut-être plus nombreuse qu'on ne pourrait se le figurer, fut consternée à la pensée de ce nouveau vandaliisme. Hélas! on trouvera le mot peut-être un peu fort, mais si quelque ami de la nature en doutait, il n'aurait qu'à s'en rendre compte sur place, ou plus aisément dans une promenade en canot sur le lac et, s'éloignant de quelques cents mètres de la rive, il apercevrait l'affreuse déchirure dans le flanc même de Chaumont, le tout couronné d'une tour en béton armé se profilant dans le ciel à l'extrémité supérieure de la ligne et de l'effet le plus disgracieux.

Tour et tranchées ont à tout jamais anéanti le reposant profil de notre montagne de Chaumont.

Emu à la vue journalière de ces roches privées brutalement de toute végétation, l'idée me vint d'atténuer dans la mesure du possible le mal commis. Je demandai et obtins de la Compagnie Neuchâtel-Chaumont la libre circulation à pied sur le parcours de la ligne. Je me rendis compte immédiatement que la déclivité des couches rocheuses et l'altitude surtout devaient me susciter de nombreux échecs; néanmoins je hasardai au printemps 1912 la plantation d'en-

viron 5000 plantes de *Centranthus ruber*, valériane des murs, ou barbe de Jupiter, jusque auprès de la station de Chaumont où, actuellement, il s'en trouve encore quelques plantes; l'année suivante, les tranchées inférieures furent admirables de floraison, bientôt, hélas! en bonne partie brutalement arrachées par des promeneurs vandales et sans regret du cachet artistique de cette nouveauté. Aujourd'hui, il en reste encore passablement jusqu'à mi-hauteur, où le semis naturel prospère bien et continuera, espérons-le, la propagation de l'espèce, malgré les déprédations au moment de la floraison.

Cette même année 1912, je plantai quelques centaines de bulbes d'Iris Germanica, d'Iris nains et d'Iris à feuilles panachées qui actuellement prospèrent bien et garnissent les niches rocheuses de la grande tranchée, au grand plaisir des voyageurs.

Je plaçai dans la tranchée inférieure, soit entre le bord de la forêt et le chemin de la Châtel-lenie quelques groupes de *Statice lanata* (Statice laineux), qui firent immédiatement grand effet, grâce à leur feuillage blanc-laiteux. Actuellement, il n'en reste pas une seule plante, elles furent arrachées avec leurs fleurs, à mon grand regret.

L'année suivante, je semai surtout dans le grand remblai entre le croisement et le grand viaduc une certaine quantité de graine d'*Antirrhinum majus* (Muslier à grandes fleurs ou Guenle de loup, qui, malgré l'aridité du sous-sol, levèrent en bonne partie et produisirent des touffes superbes, dont quelques-unes échappèrent aux vandales et se ressemèrent dans les talus où il en reste encore de beaux spécimens qui ne demandent qu'à être protégés pour se multiplier à l'infini.

Dans le pierrier du haut de la grande tranchée jusque devant la gare de Chaumont et encore dans le remblai du croisement, je semai à profusion des graines d'*Abyssum saxatile* (Corbeille d'or), qui furent d'entre mes semis un des mieux réussis; actuellement, il en existe de superbes stations, émerveillant les promeneurs et qui subsisteront grâce à la multitude de leurs semis naturels. Je plantai également au-dessous du croisement deux stations de *Doronicum caucasicum* (Doronicum du Caucase), qui malheureusement en sont réduites à quelques plantes, leur magnifique floraison hâtive attirant trop les regards.

Des plantes d'*Arabis albida* (Corbeille d'argent) furent placées à différents endroits, mais ne se maintinrent nulle part aussi bien qu'aux alentours de la station de Chaumont, dont le personnel empêche les déprédations.

Des groupes de *Phalaris arundinacea* (Herbe vandoise ou Chiendent panaché) furent plantés également autour du bâtiment et dans différents endroits de la ligne où leur feuillage anime le paysage et frappe le regard le moins investigateur.

Au printemps 1914, voyant le peu de succès des semis et plantations, surtout dans la partie ouest de la grande tranchée, où les couches déclives et surtout le dégel empêchaient aux plantes de s'accrocher aux interstices de la roche, l'idée me vint de planter sur le rebord supérieur du rocher et à quelques mètres d'éloignement les unes des autres, environ 400 boutures d'*Ampelopsis quinquefolia* (Vigne vierge), lesquelles devaient, une fois bien enracinées, venir garnir la paroi du haut en bas et masquer la roche nue sous leur feuillage décoratif et aux tons si chauds dès le commencement de l'automne. Ces plantations ne répondirent pas non plus complètement à mon attente; l'extrême sécheresse du sol entrava la végétation et actuellement une bonne partie des plantes sont perdues.

Près de la station de La Coudre, quelques groupes d'*Hemerocallis lutea* (Hémérocalle à fleur jaune) sont encore en pleine végétation, grâce à la proximité du village.

Un grand nombre de plantations et de semis surtout, de plantes différentes, furent faits aux endroits rocheux ou terreux de la ligne, mais dont le résultat fut nul ou à peu près.

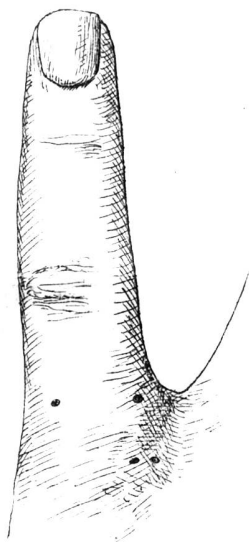
J'ajouterai que la Commune de La Coudre fit planter dans la partie est de la grande tran-
chée, où la forêt fut le plus abîmée par les éclats de pierres provenant des milliers de coups de mines
nécessités par le passage de la ligne, quelques centaines de *Pinus sylvestris* (Pin sylvestre) dont une
grande partie sont d'une belle venue et atténueront plus tard l'effet disgracieux de ce formidable pierrier.

Voilà, chers amis clubistes, les modestes essais tentés par votre narrateur et, si ceux-ci ont pu
un jour réjouir les yeux de quelque ami de notre belle nature, je vous avoue que je m'estimerai
largement récompensé de ce qui est pour moi, non pas un travail, mais un délassement.

La Coudre, le 28 Mai 1919.

E. Buret.

UNE MORSURE DE SERPENT



Le 21 Août, au milieu de l'après-midi, c'est-à-dire par une cha-
leur torride, un clubiste de la Section « Béroche », précédé de trois dames,
descendait des falaises du lac à Port-Conti, par un sentier abrupt et ro-
cailleux. Tout-à-coup les dames s'arrêtèrent en poussant une exclamation.
Un serpent était étendu à travers le sentier; il ne faisait aucun mouve-
ment et aurait paru mort sans les dardements précipités de sa langue
effilée. Notre clubiste s'approcha de l'animal et, fort de ses connaissances
zoologiques, déclara péremptoirement, après un examen très superfi-
ciel, que c'était une couleuvre à laquelle il ne fallait faire aucun mal
et se borner à l'éloigner. Pour prouver son dire, il voulut saisir le ser-
pent par le cou; mais l'animal tenta de s'enfuir et le clubiste fut forcé,
pour ne pas le laisser échapper, de le prendre par le milieu du corps.
Après quelques mouvements désordonnés, le serpent mordit à pleine
bouche la main qui l'étreignait, ce qui n' alarma pas du tout son ra-
visseur qui se dirigeait déjà vers quelque buisson pour l'y déposer. Le

serpent lâcha bientôt prise, mais ce fut pour mordre une seconde fois et au même endroit notre
clubiste, qui n'en éprouva du reste pas la moindre douleur; mais au moment où il allait libérer
son prisonnier, le clubiste s'aperçut que sa main était ensanglantée à la racine du petit doigt
de sa main gauche, c'est-à-dire à l'endroit des morsures. Un affreux soupçon le saisit alors :
c'est qu'il tenait une vipère! Ne voulant ni s'exposer à une troisième morsure ni laisser fuir l'a-
nimal sans être sûr de son identité, il le tua, puis put constater à son aise, avec soulagement,
que la tête ne portait pas d'écailles. C'était donc une couleuvre. C'était en effet une couleuvre lisse
(*Coronella laevis*), serpent inoffensif, mais qui peut être facilement confondu avec la vipère aspi-
cône, lorsqu'on l'observe en liberté.

Ce qui est surtout intéressant dans cette aventure, c'est la constatation qu'une couleuvre lisse,
qui n'a pas de crochets, peut néanmoins mordre jusqu'au sang, grâce à ses petites dents acérées.

Ci-joint (v. page 43) la reproduction exacte des 4 petites blessures laissées par ces 2 morsures, après trois jours. Les 2 fines plaies principales sont à 9 millimètres l'une de l'autre. Cette couleur avait 45 centimètres de longueur.

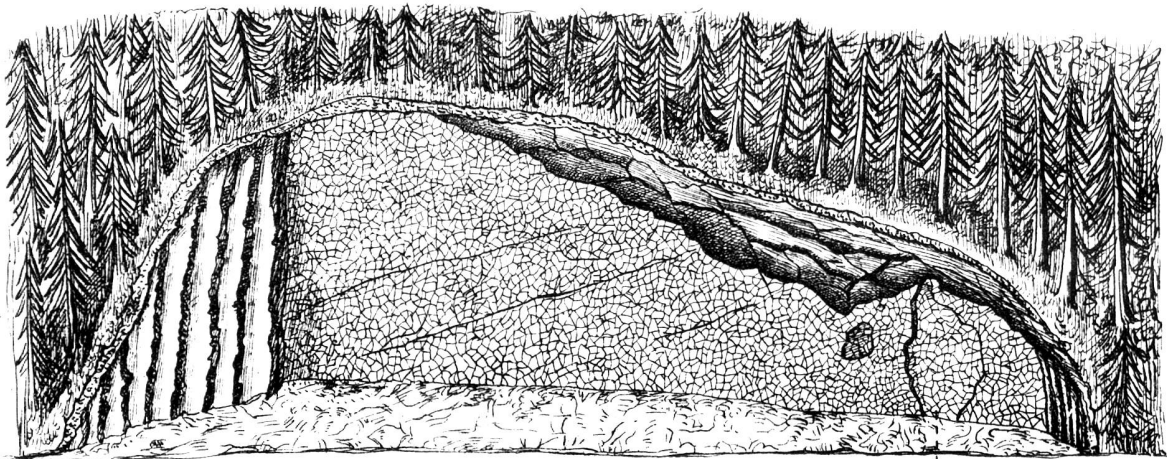
S^t-Aubin, 23 Août 1919.

Armand Gaille,
clubiste Sect. «Béroche»

P.-S. - Aujourd'hui je viens de capturer, à l'endroit où s'est déroulée cette scène, une jeune couleuvre lisse qui n'a que 20 centimètres de longueur et dont la tête est parfaitement noire, tandis que les adultes l'ont couverte de taches brunes. Je rendrai la liberté à ce joli animal après l'avoir présenté à nos clubistes dans notre prochaine séance.

A. G.

DÉCOUPAGE D'UNE ROCHE EN MOSAÏQUE



— Route de Chézard à Pertuis

Portion où la plaque externe est enlevée.

Sur le côté nord de la route conduisant de Chézard à Pertuis se trouve à l'altitude de 840^m, donc au-dessus de S^t-Martin, une carrière exploitée depuis assez longtemps. La profondeur de l'exploitation atteint jusqu'à 18 mètres, et le calcaire est mis à nu sur une longueur d'à peu près 80 mètres. Sur la plus grande partie de la mise en exploitation, la carrière présente à ciel ouvert une surface inclinée de 123° et d'un aspect qui ne manque pas d'attirer le regard, car elle est sillonnée de rigoles dirigées dans tous les sens et qui dessinent une sorte de mosaïque ou de pavage en découpant la roche en une grande quantité de plaques polyédriques à contours très irréguliers. Les petites mesurent environ 8-10 centimètres dans leur plus grande largeur et les grandes atteignent 25 à 30 centimètres. Cette mosaïque est surtout très marquée aux endroits d'exploitation récente; ailleurs elle est atténuée d'une part par l'usure due aux agents atmosphériques et d'érosion, d'autre part par l'ablation de la surface de la roche.

(A suivre).

M. J.

A nos abonnés. - Nous les avisons au début de l'année que le renchérissement du papier nous obligerait à diminuer le nombre de nos numéros. Nous en annonçons quatre pour l'année. Au lieu de cela, il nous a été possible de publier nos six numéros habituels, le dernier seul a subi une réduction analogue à celle de l'année dernière. Nous espérons avec 1920 que la situation s'améliorant, nous pourrions en revenir entièrement aux usages du passé.

La Rédaction.